



Date de convocation : 03.04.2026

Nombre de Conseillers Municipaux :
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19
Quorum : 10

Rendu exécutoire :
Après transmission en Préfecture le :

Et publication/notification le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 081-218101046-20260408-DE_2026_18-DE

Séance du 8 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 8 Avril à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles TURLAN, Maire.

Membres présents : M. Gilles TURLAN, Le Maire, Mme Laura LAGANTHE, M. Michaël RODRIGUEZ, Mme Sabrina GUITTONNEAU, M. Jean-Paul RABARY, Mme Béatrice FAVIER, M. Robert SOUBREVIE, Mme Françoise RABARY, M. Didier KLAJER-BONNAFOUS, Mme Lilou OBERLE, M. Eric MALIE, Mme Florine PITOT, M. David REVEL, Mme Sol ALAVA, M. Eric MONNAUX, M. Maxime VALAX, Mme Delphine DUCASSE, M. Stéphane MAURIES, Mme Chantal VIALARD

Procurations : -

Excusés : -

Secrétaire de séance : Mme Laura LAGANTHE

Délibération DE_2026_18 : ACCEPTATION D'UN DON

Monsieur Le Maire indique au conseil municipal qu'il propose d'accepter un don de 2 000 € d'un administré au profit de la commune, afin de permettre la rénovation de l'éclairage de l'église de Saint Anatole.

Monsieur le Maire ajoute que ce don peut être accepté au moyen de la présente délibération.

Le Conseil Municipal ainsi informé, et après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter ce don de 2 000 €
- d'inscrire la recette au budget communal

Vote : A l'unanimité

Pour extrait conforme
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Le Maire,
Gilles TURLAN



La Secrétaire de séance,
Laura LAGANTHE